LORFLAM

Notice d'installation
LORFLAM OFEN

Gamme OFEN

Notice d'installation
LORFLAM OFEN

LORFLAM OFEN 12

LORFLAM OFEN 19

LORFLAM OFEN 20

À PROPOS DE CETTE NOTICE :

Nous vous recommandons de bien lire cette notice avant de procéder à l'installation de l'appareil.

En cas de perte ou d'altération, demandez-en une copie à LORFLAM en précisant le modèle concerné.

Ayant pour but l'amélioration constante de ses produits, LORFLAM se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications utiles à la mise à jour de cette notice.

Après l'essai de fonctionnement, remettez-la à l'utilisateur qui devra la conserver.

Toute reproduction, même partielle, de la présente notice sans l'autorisation de LORFLAM est strictement interdite.
Crédits photo : Lorflam.

Sommaire

1.	**Présentation**	**4**
1.1	Données techniques	4
1.2	Dimensions	8
1.3	Recommandations	11
2.	**Avant l'installation**	**12**
2.1	Lieu d'installation	12
2.2	Arrivée d'air pour la combustion	13
2.3	Conduit de fumée, conduit de raccordement	14
3.	**L'installation**	**16**
3.1	Réception et déballage	16
3.2	Mise en place et raccordement de l'appareil	16
3.3	Mise en place des éléments intérieurs OFEN 24	17
4.	**Après l'installation**	**18**
4.1	Recommandations avant l'allumage	18
4.2	Essai de fonctionnement	18
4.3	Recyclage des matériaux d'emballage	18
5.	**Garantie & recyclage LORFLAM**	**19**
5.1	Conditions et fonctionnement de la garantie	19
5.2	Conditions de recyclage	19

1. Présentation

1.1 Données techniques

RÉSULTATS DES TESTS SUIVANT LES NORMES EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005 (POÊLES)

CE **DoP N°023**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 11

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche (occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A
Puissance nominale : 6 kW
Rendement saisonnier : 70%
Rendement nominal : 80%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
1125 mg/Nm^3 - 0,09%
Émission de particules : 35 mg/Nm^3
Émission de NOx : 111 mg/Nm^3
Émission de OGC : 68 mg/Nm^3
Émission de CO_2 : 7,23%

Débit massique des fumées : 6,9 g/s

Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 209°C, T_s (calculée à la buse) : 252°C
Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat SZU 30-12307-T d'essai nominal en usage intermittent (bûches de 30 cm / 16% d'humidité).

Consommations/h indicatives de bois (humidité <15%) :
- 1,7 kg à allure nominale
- 1 kg à allure réduite

CE **DoP N°032**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 12

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche (occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A
Puissance nominale : 4 kW
Rendement saisonnier : 70%
Rendement nominal : 80%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
1125 mg/Nm^3 - 0,09%
Émission de particules : 35 mg/Nm^3
Émission de NOx : 111 mg/Nm^3
Émission de OGC : 68 mg/Nm^3
Émission de CO_2 : 9,6%

Débit massique des fumées : 4 g/s

Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 247°C, T_s (calculée à la buse) : 332°C
Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat SZU 30-12307-T d'essai nominal en usage intermittent (bûches de 30 cm / 16% d'humidité).

Consommations/h indicatives de bois (humidité <15%) :
- 1,2 kg à allure nominale
- 0,8 kg à allure réduite

CE **DoP N°53**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 19

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche (occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A
Puissance nominale : 7,5 kW
Rendement saisonnier : 70%
Rendement nominal : 80%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
625 mg/Nm^3 - 0,05%
Émission de particules : 28 mg/Nm^3
Émission de NOx : 116 mg/Nm^3
Émission de OGC : 26 mg/Nm^3
Émission de CO_2 : 9,27%

Débit massique des fumées : 6,8 g/s

Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 219°C, T_s (calculée à la buse) : 258°C
Dépression nominale du conduit : 11 Pa

Certificat 30-14098/T d'essai nominal en usage intermittent (bûches de 30 cm / 16% d'humidité).

Consommations/h indicatives de bois (humidité <15%) :
- 2,19 kg à allure nominale
- 0,92 kg à allure réduite

Autres données techniques

	OFEN 11	OFEN 12	OFEN 19
Diamètre extérieur de la buse d'évacuation (sortie de fumée)	150 mm	150 mm	150 mm
Raccordement fumées	Dessus - arrière	Dessus - arrière	Dessus - arrière
Diamètre extérieur de la buse de prise d'air de combustion	125 mm	125 mm	125 mm
Charge de bois maximale conseillée par heure	3 kg/h	3 kg/h	3 kg/h
Longueur maximum des bûches	33 cm	33 cm	50 cm
Poids de l'appareil (acier / pierre ollaire)	118 kg	120 kg	202 / 240 kg

1.1 Données techniques (suite)

RÉSULTATS DES TESTS SUIVANT LES NORMES EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005 (POÊLES)

CE **DoP N°054**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 20

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A+
Puissance nominale : 6,0 kW
Rendement saisonnier : 71%
Rendement nominal : 81%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
1000 mg/Nm^3 - 0,08%
Émission de particules : 39,5 mg/Nm^3
Émission de NOx : 125 mg/Nm^3
Émission de OGC : 51 mg/Nm^3
Émission de CO_2 : 9,54%

Débit massique des fumées : 5,2 g/s

Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 214°C, T_s (calculée à la buse) : 261°C
Dépression nominale du conduit : 11 Pa

Certificat 30-12992-T-1 d'essai nominal en usage intermittent (bûches de 30 cm / 16% d'humidité).

Consommations/h indicatives de bois (humidité <15%) :
- 1,64 kg à allure nominale
- 0,93 kg à allure réduite

CE **DoP N°59**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 161510-2-1

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 21

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A

Puissance partielle : 4,5 kW	Puissance nominale : 6,3 kW
Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 1315 mg/Nm^3 - 0,09% Émission de particules : 28 mg/Nm^3 Émission de NOx : 101 mg/Nm^3 Émission de OGC : 62 mg/Nm^3 Émission de CO_2 : 8,65%	Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 854 mg/Nm^3 - 0,06% Émission de particules : 29 mg/Nm^3 Émission de NOx : 81 mg/Nm^3 Émission de OGC : 48 mg/Nm^3 Émission de CO_2 : 9,95%
Débit massique des fumées : 4,6 g/s	Débit massique des fumées : 5,6 g/s
Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 258°C, T_s (à la buse) : 296°C	Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 264°C, T_s (à la buse) : 316°C
Dépression nominale du conduit : 9 Pa	Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat 30-16135/4/T d'essai nominal en usage intermittent (charges de 2,7 kg à 45 min d'intervalle / bûches de 30 cm / 16% d'humidité)

Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,40 kg	Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,85 kg

Autres données techniques

	OFEN 20	OFEN 21
Diamètre extérieur de la buse d'évacuation (sortie de fumée)	150 mm	150 mm
Raccordement fumées	Dessus - arrière	Dessus - arrière
Diamètre extérieur de la buse de prise d'air de combustion	125 mm	125 mm
Charge de bois maximale conseillée par heure	3 kg/h	3 kg/h
Longueur maximum des bûches	50 cm	40 cm
Poids de l'appareil (acier / pierre ollaire)	118 / 156 kg	118 kg

1.1 Données techniques (suite)

RÉSULTATS DES TESTS SUIVANT LES NORMES EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005 (POÊLES)

CE DoP N°60

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 161510-2-1

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 22

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A

Puissance partielle : 4,5 kW	Puissance nominale : 6,3 kW
Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 1315 mg/Nm³ - 0,09% Émission de particules : 28 mg/Nm³ Émission de NOx : 101 mg/Nm³ Émission de OGC : 62 mg/Nm³ Émission de CO_2 : 8,65%	Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 854 mg/Nm³ - 0,06% Émission de particules : 29 mg/Nm³ Émission de NOx : 81 mg/Nm³ Émission de OGC : 48 mg/Nm³ Émission de CO_2 : 9,95%
Débit massique des fumées : 4,6 g/s	Débit massique des fumées : 5,6 g/s
Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 258°C, T_s (à la buse) : 296°C	Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 264°C, T_s (à la buse) : 316°C
Dépression nominale du conduit : 9 Pa	Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat 30-16135/5/T d'essai nominal en usage intermittent (charges de 2,7 kg à 45 min d'intervalle / bûches de 30 cm / 16% d'humidité)

Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,40 kg	Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,85 kg

CE DoP N°57

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / A1 :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 23

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A

Puissance partielle : 3,0 kW	Puissance nominale : 5,7 kW
Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 1836 mg/Nm³ - 0,15% Émission de particules : - mg/Nm³ Émission de NOx : 99 mg/Nm³ Émission de OGC : 69 mg/Nm³ Émission de CO_2 : 9,74%	Rendement saisonnier : 70% Rendement nominal : 80% Émission de CO à 13% d'O_2 : 855 mg/Nm³ - 0,07% Émission de particules : 20 mg/Nm³ Émission de NOx : 103 mg/Nm³ Émission de OGC : 43 mg/Nm³ Émission de CO_2 : 10,30%
Débit massique des fumées : 2,7 g/s	Débit massique des fumées : 4,3 g/s
Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 223°C, T_s (à la buse) : 262°C	Température des gaz de combustion à la puissance nominale : T_a : 235°C, T_s (à la buse) : 278°C
Dépression nominale du conduit : 6 Pa	Dépression nominale du conduit : 11 Pa

Certificat 30-14033/1/T d'essai nominal en usage intermittent (charges de 2,7 kg à 45 min d'intervalle / bûches de 25 cm / 15% d'humidité)

Consommations/h de bois (humidité <15%) : 0,85 kg	Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,61 kg

Autres données techniques

	OFEN 22	OFEN 23
Diamètre extérieur de la buse d'évacuation (sortie de fumée)	150 mm	150 mm
Raccordement fumées	Dessus - arrière	Dessus - arrière
Diamètre extérieur de la buse de prise d'air de combustion	125 mm	125 mm
Charge de bois maximale conseillée	3 kg/h	3 gk/h
Longueur maximum des bûches	40 cm	25 cm
Poids de l'appareil	228 kg	207 kg

1.1 Données techniques (suite)

RÉSULTATS DES TESTS SUIVANT LES NORMES EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005 (POÊLES)

CE **DoP N°058**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / AC :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 24

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A
Puissance nominale : 8,0 kW
Rendement saisonnier : 70%
Rendement nominal : 80%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
1000 mg/Nm³ - 0,08%
Émission de particules : 30 mg/Nm³
Émission de NOx : 170 mg/Nm³
Émission de OGC : 80 mg/Nm³
Émission de CO_2 : 11%

Débit massique des fumées : 4,3 g/s

Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 289°C, T_s (calculée à la buse) : 359°C
Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat TD4417 d'essai nominal en usage intermittent (charges de 1,9 kg à 45 min d'intervalle / bûches de 25 cm / 15% d'humidité)

Consommations/h indicatives de bois (humidité <15%) :
- 2,5 kg à allure nominale
- 1,0 kg à allure réduite

CE **DoP N°61**

LORFLAM
4 avenue de Kergroise - Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

EN 13240 :2001 / A1 :2003 / A2 :2005

Poêle à bois
LORFLAM OFEN 25

LORFLAM

Combustible recommandé : bois bûche
(occasionnellement bûches reconstituées)

Classe Énergétique : A

Puissance partielle : 4,7 kW
Rendement saisonnier : 68%
Rendement nominal : 78%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
1274 mg/Nm³ - 0,10%
Émission de particules : 28 mg/Nm³
Émission de NOx : 102 mg/Nm³
Émission de OGC : 82 mg/Nm³
Émission de CO_2 : 8,7%
Débit massique des fumées : 4,8 g/s
Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 261°C, T_s (à la buse) : 318°C
Dépression nominale du conduit : 8 Pa

Puissance nominale : 6,8 kW
Rendement saisonnier : 70%
Rendement nominal : 80%
Émission de CO à 13% d'O_2 :
951 mg/Nm³ - 0,07%
Émission de particules : 33 mg/Nm³
Émission de NOx : 88 mg/Nm³
Émission de OGC : 50 mg/Nm³
Émission de CO_2 : 10,71%
Débit massique des fumées : 5,3 g/s
Température des gaz de combustion à la puissance nominale :
T_a : 274°C, T_s (à la buse) : 330°C
Dépression nominale du conduit : 12 Pa

Certificat 30-16135/10/T d'essai nominal en usage intermittent (charges de 2,7 kg à 45 min d'intervalle / bûches de 25 cm / 15% d'humidité)

Consommations/h de bois (humidité <15%) : 1,5 kg
Consommations/h de bois (humidité <15%) : 2,0 kg

Autres données techniques

	OFEN 24	OFEN 25
Diamètre extérieur de la buse d'évacuation (sortie de fumée)	150 mm	150 mm
Raccordement fumées	Dessus	Dessus - arrière
Diamètre extérieur de la buse de prise d'air de combustion	80 mm	125 mm
Charge de bois maximale conseillée	3 kg/h	3 kg/h
Longueur maximum des bûches	33 cm	40 cm
Poids de l'appareil	188 kg	197 / 216 kg

1.2 Dimensions

LORFLAM OFEN 11

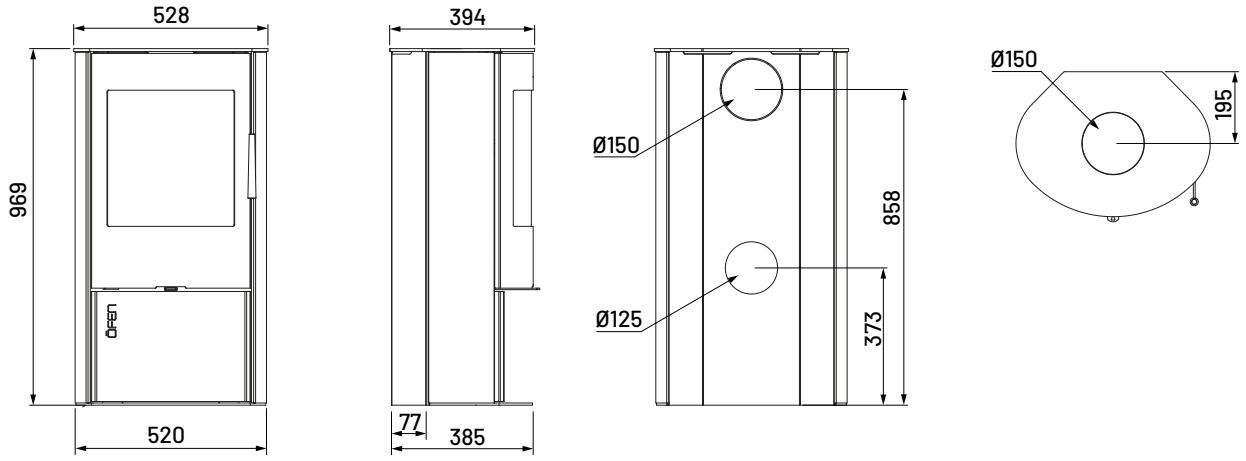

LORFLAM OFEN 12

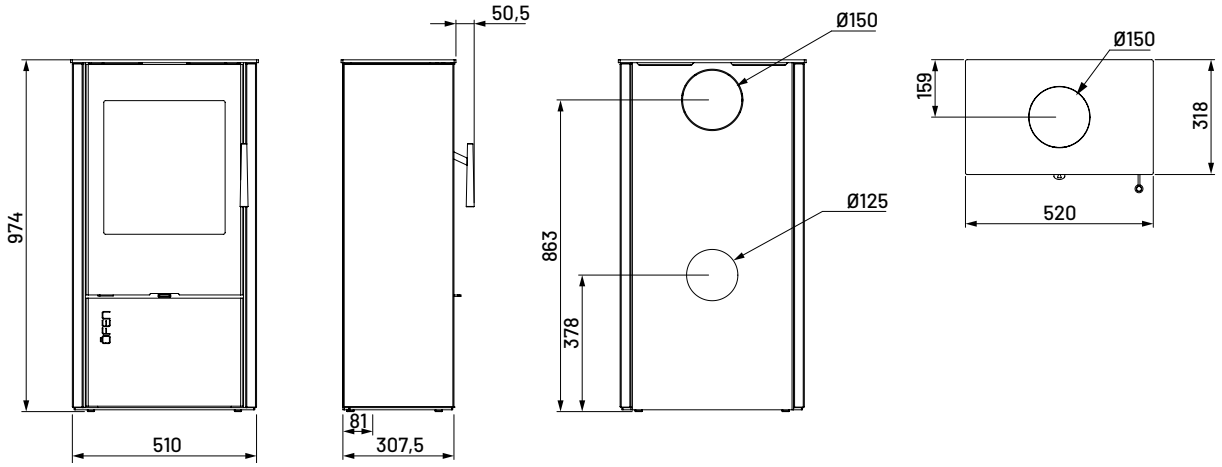

LORFLAM OFEN 19

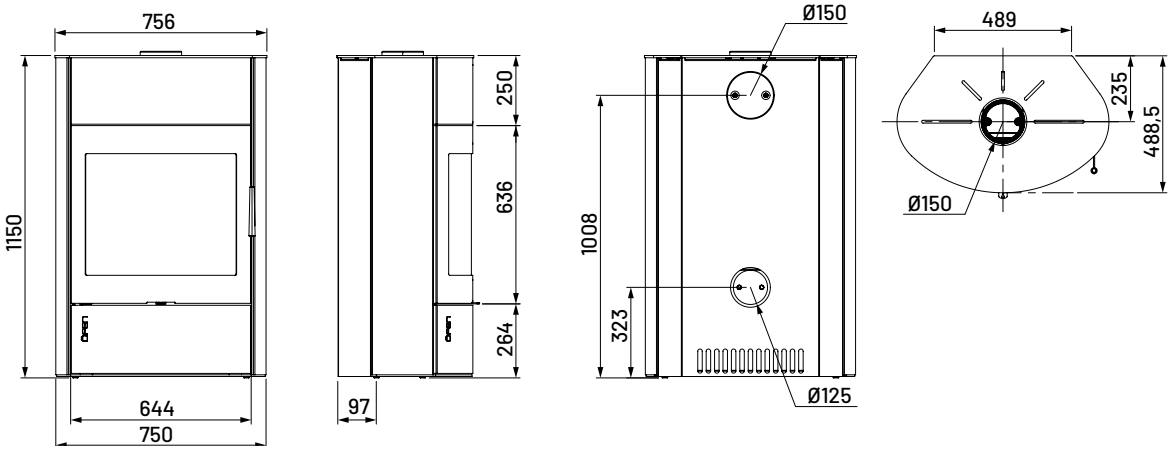

1.2 Dimensions (suite)

LORFLAM OFEN 20

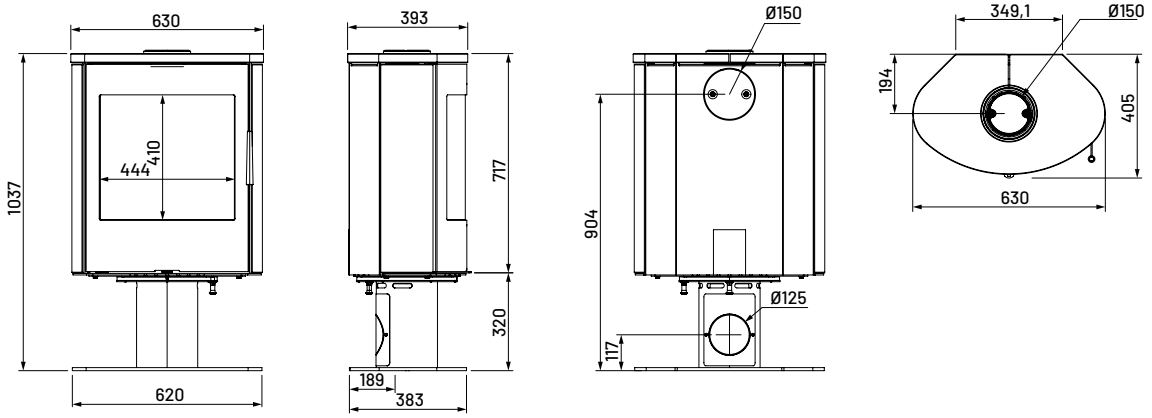

LORFLAM OFEN 21

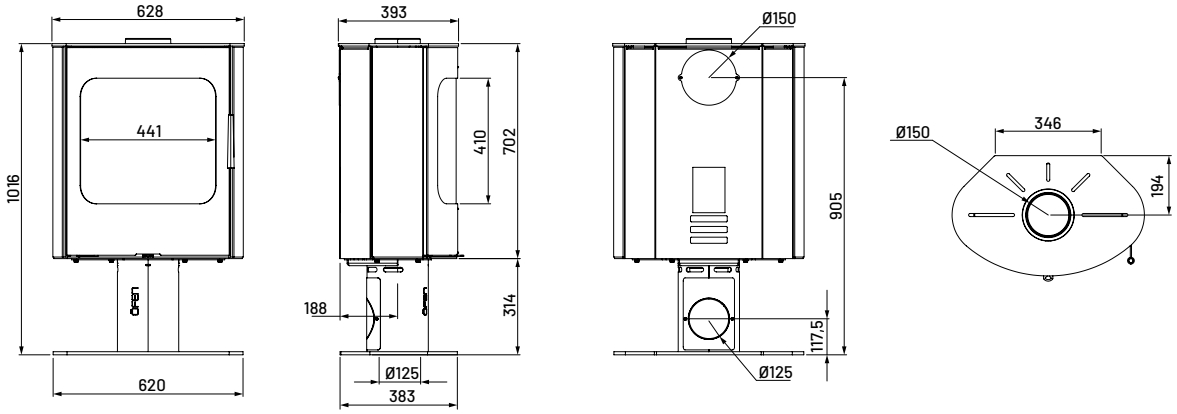

LORFLAM OFEN 22

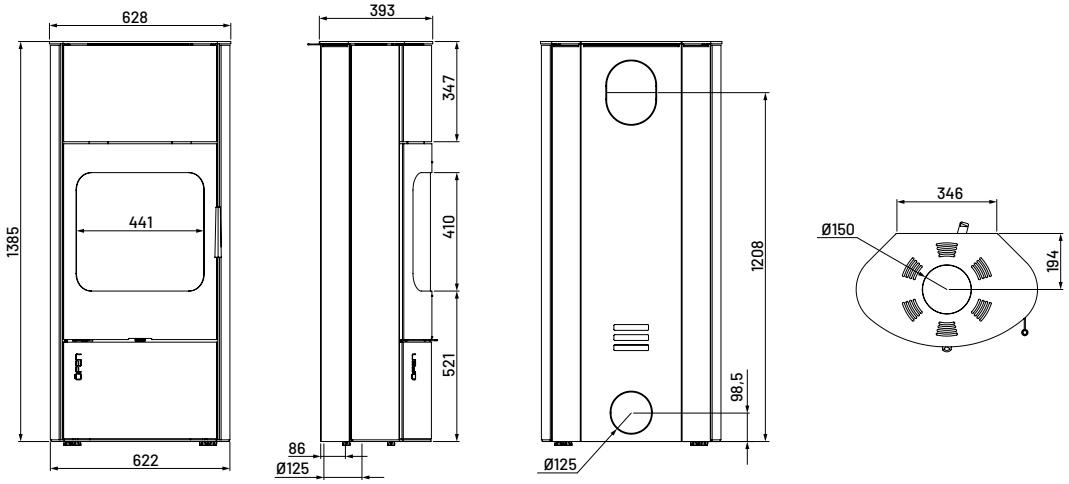

1.2 Dimensions (suite)

LORFLAM OFEN 23

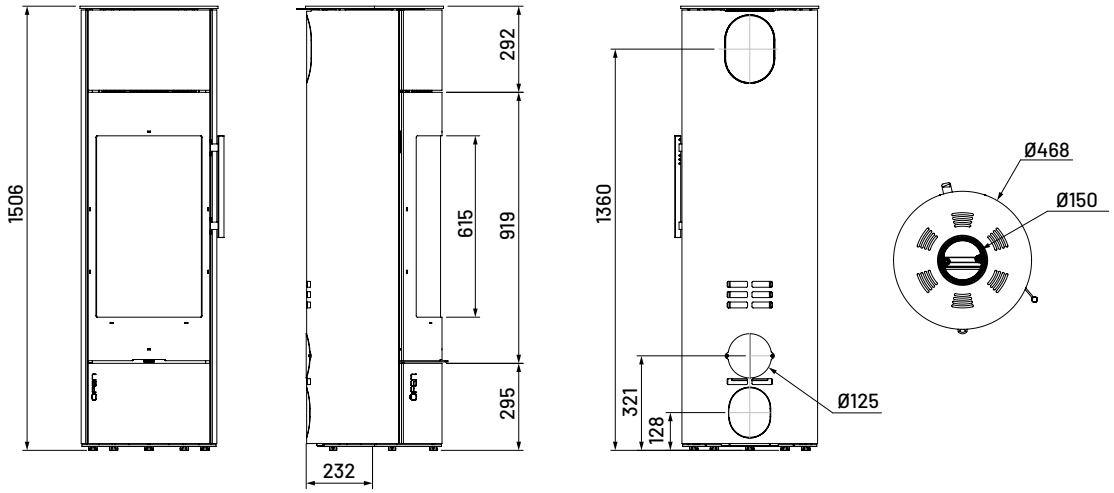

LORFLAM OFEN 24

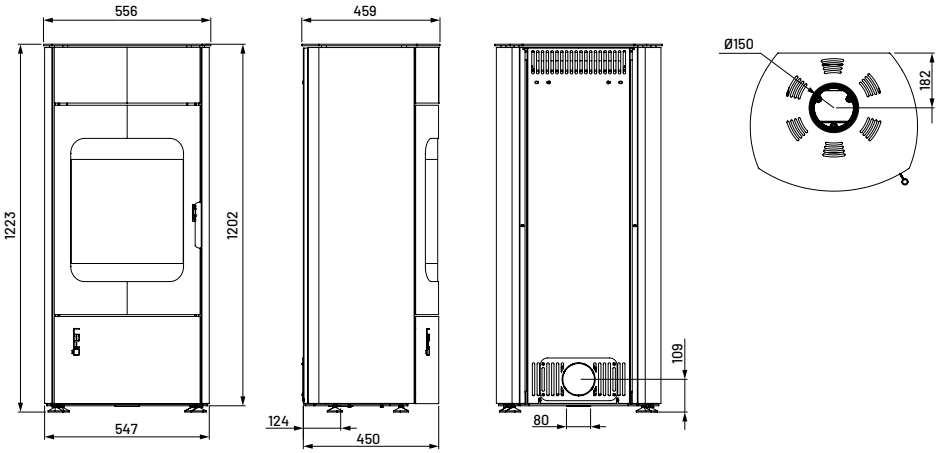

LORFLAM OFEN 25

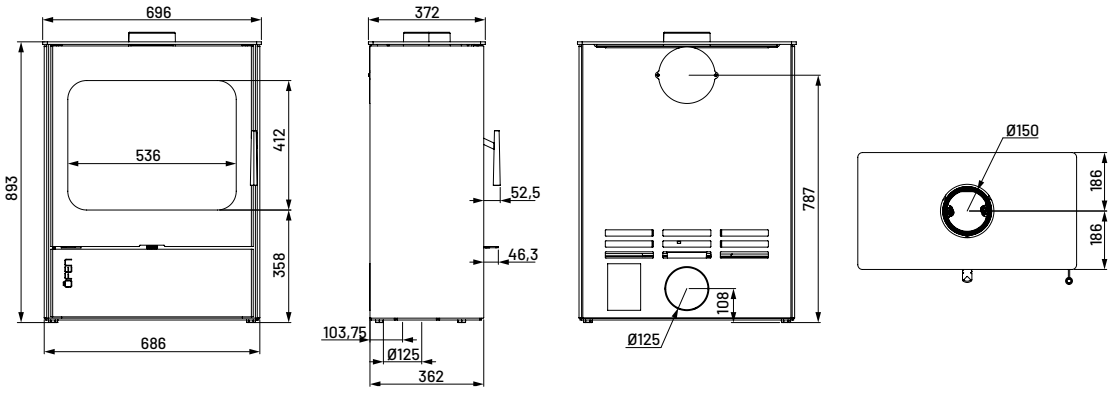

1.3 Recommandations

Nous vous recommandons fortement de faire réaliser l'installation de votre appareil LORFLAM par un professionnel qualifié afin de garantir son fonctionnement et votre sécurité. En outre, un professionnel vérifiera que les caractéristiques du conduit d'évacuation correspondent bien à votre modèle d'appareil.

- L'installation d'un appareil de chauffage au bois est soumise aux législations et réglementations en vigueur. Toutes les réglementations locales ou nationales et toutes les normes nationales ou européennes doivent impérativement être respectées lors de l'installation du poêle.
- Le poêle LORFLAM OFEN est conforme à la norme EN 13240. Son installation doit s'effectuer conformément au DTU 24.1, aux règles et usages professionnels ainsi qu'aux consignes de la notice d'installation fournie avec l'appareil. Cette notice doit être conservée par l'utilisateur.
- Les dispositions réglementaires et les prescriptions de pose définies dans les DTU prévalent sur toutes autres recommandations. Le contenu de la notice est informatif et non exhaustif.
- Utiliser exclusivement du bois afin de faire fonctionner l'appareil. L'appareil ne pourra en aucun cas être utilisé comme incinérateur,
- L'appareil pourra être utilisé par des enfants de moins de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, pourvu que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sure de l'appareil et la compréhension des dangers pouvant survenir lors de l'utilisation. Le nettoyage et l'entretien ne pourront en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance,
- Une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect de l'appareil peuvent occasionner des situations dangereuses,
- Ne pas utiliser l'appareil comme une structure d'appui,
- Ne pas sécher son linge sur l'appareil. Les séchoirs à linges devront être situés à une distance appropriée,
- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil porte ouverte ou si la vitre est cassée,
- Ne pas laver l'appareil à l'eau,
- TOUTE MODIFICATION APPORTÉE À L'APPAREIL PEUT PROVOQUER UN DANGER. EN CAS DE MODIFICATION, L'APPAREIL NE PEUT ÊTRE COUVERT PAR LA GARANTIE.

L'appareil LORFLAM OFEN est conçu pour un fonctionnement porte fermée.

Votre appareil doit être utilisé conformément aux réglementations locales, nationales et européennes en vigueur.

Certaines parties de l'appareil peuvent être extrêmement chaudes, même à allure normale : porte, vitre, parois extérieures. De même, le rayonnement de la vitre peut être important.

Quand l'appareil fonctionne, maintenez à distance tout objet sensible à la chaleur pour éviter tout risque de détérioration ou d'incendie.

Expliquez aux personnes fragiles et plus particulièrement aux enfants les dangers et risques de brûlures. Ne laissez jamais sans surveillance un enfant en bas âge à proximité du foyer.

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous quittez la pièce pendant le fonctionnement de l'appareil

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Conservez soigneusement la présente notice dans un endroit accessible. En cas de perte ou d'altération, demandez-en une copie à votre installateur ou directement à LORFLAM en précisant le modèle concerné.

Ayant pour but l'amélioration constante de ses produits, LORFLAM se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications utiles à la mise à jour de cette notice.

Toute reproduction, même partielle, de la présente notice sans l'autorisation de LORFLAM est strictement interdite.

Pour un usage correct de votre appareil, observez scrupuleusement les indications de cette notice

QUE FAIRE EN CAS DE FEU DE CONDUIT ?

Si vous avez le temps de le faire, retirez les braises et la cendre en utilisant un récipient métallique.

Réduisez l'arrivée d'air en plaçant les manettes de réglage sur la position fermée. (voir rubrique 5.3 Conduite du feu)

Appelez les pompiers.

Si le feu ne s'est pas calmé après quelques minutes, éteignez-le à l'aide de sable ou d'un extincteur à poudre (dit « anhydride carbonique », ou « CO_2 à poudre »). N'employez surtout pas d'eau.

Une fois le feu éteint, ventilez abondamment la pièce. Par la suite, faites inspecter l'installation et le conduit par un professionnel. Faites faire les réparations nécessaires.

2. Avant l'installation

2.1 Lieu d'installation

LE BON EMPLACEMENT

Pour assurer un bon fonctionnement à votre appareil et une diffusion optimale de la chaleur, celui-ci doit être installé dans une pièce où l'air nécessaire à la combustion peut parvenir en quantité suffisante.

Dans tous les cas, le volume de la pièce ne doit pas être inférieur à 60 m^3.

Lorsque l'habitation est déjà équipée d'un conduit de fumée conforme et bien orienté, prévoyez l'installation de votre appareil au plus près de celui-ci. En cas de construction d'un conduit neuf, préférez un placement de l'appareil à proximité d'un mur extérieur orienté vers les vents dominants.

LA STRUCTURE PORTEUSE

Assurez-vous que la structure sur laquelle sera installé l'appareil possède des dimensions et caractéristiques adaptées. De même, en cas de placement de l'appareil sur un plancher ou faux-plancher, la capacité porteuse devra être vérifiée par un professionnel du bâtiment : lorsque le poids total de l'installation excède 400 kg, un renforcement est en général nécessaire.

Idéalement, un chevêtre rempli d'une dalle béton (ou autre matériau classé **A1**) sera mis en place en respectant une résistance thermique minimale de 0,7 m^2.K/W.

PROTECTION DU SOL

Si l'installation est pratiquée sur un sol combustible, toute la surface se trouvant sous l'appareil doit être retirée ou couverte d'un matériau ininflammable classé **A1** (ou plaque de sol) dépassant au minimum de 30 cm à l'avant et 10 cm des autres côtés.

Attention : les éventuels revêtements inflammables tels que linoléum et moquette doivent être retirés de la surface couverte par la plaque de sol.

DISTANCE D'INSTALLATION PAR RAPPORT AUX MURS ET AU PLAFOND

Vérifiez que les distances d'installation mentionnées dans le tableau ci-dessous sont respectées. En outre, une distance minimum de 100 mm doit être respectée entre toute partie du poêle et chaque surface incombustible.

Distances d'installation aux matériaux combustibles :

Tableau 1 :

	Côtés :	Arrière :	Dessus :
OFEN11	100 mm	100 mm	1200 mm
OFEN12	100 mm	100 mm	1200 mm
OFEN19	350 mm	100 mm	1000 mm
OFEN20	200 mm	200 mm	1000 mm
OFEN21	200 mm	200 mm	1000 mm
OFEN22	200 mm	200 mm	800 mm
OFEN23	350 mm	150 mm	800 mm
OFEN24	400 mm	200 mm	1000 mm
OFEN25	400 mm	300 mm	750 mm

De plus, une distance minimum de 3 fois le diamètre du tuyau de raccordement doit être respectée entre le bord du tuyau de raccordement et chaque mur combustible, avec un minimum de 375 mm (distance ramenée à 1,5 fois le diamètre (avec un minimum de 200 mm) si le mur est protégé par une paroi d'adossement conforme au DTU 24.1).

Tableau 2 :

	X	Y
OFEN11	105 mm	100 mm
OFEN12	105 mm	100 mm
OFEN19	100 mm	100 mm
OFEN20	105 mm	100 mm
OFEN21	105 mm	100 mm
OFEN22	105 mm	100 mm
OFEN23	100 mm	100 mm
OFEN24	115 mm	100 mm
OFEN25	100 mm	100 mm

Attention au rayonnement !

Le rayonnement de l'appareil peut être important. Veillez à ce qu'aucun matériau pouvant être altéré par la chaleur ne soit exposé à ce rayonnement (rayon 1,3 m) : mobilier, papier peint, boiseries, etc.

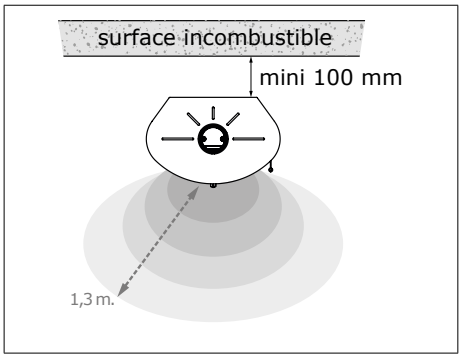

1

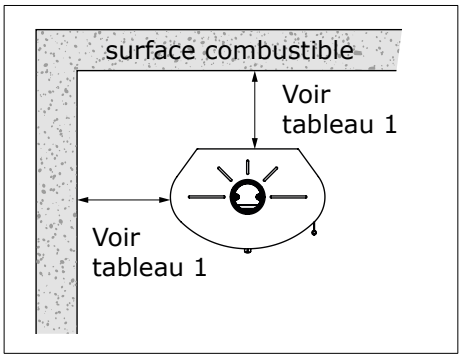

2

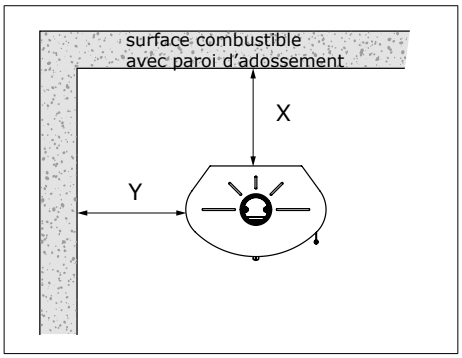

3

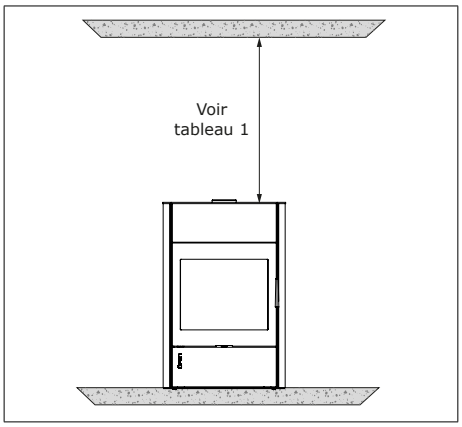

4

2.2 Arrivée d'air pour la combustion

L'AIR DE COMBUSTION

Le fonctionnement normal de l'appareil requiert une quantité minimum d'air frais indispensable à la combustion. Les modèles OFEN 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 sont conçus pour pouvoir être raccordés directement à une prise d'air extérieur (air indépendant de celui de l'habitation). Comme pour les autres modèles de la gamme LORFLAM OFEN, l'arrivée d'air peut également être indirecte, par prélèvement dans la pièce.

Pour les modèles OFEN 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 le raccordement direct à une prise d'air extérieur est vivement recommandé (obligatoire en construction neuve), garantissant un bon fonctionnement de l'appareil quelles que soient les variations de pression de l'habitation occasionnées par une hotte ou une VMC.

RACCORDEMENT À UNE PRISE D'AIR EXTÉRIEUR (OFEN 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25)

La prise d'air peut s'effectuer depuis un vide sanitaire ou un local correctement ventilé (cave, etc) ou de préférence depuis l'extérieur de l'habitation (côté vent dominant).

La gaine de prise d'air doit être protégée à l'extérieur par une grille dont la section de passage libre est au moins équivalente à la section d'arrivée d'air (Ø125 mm), soit une grille de Ø150 mm minimum à larges ouvertures et sans moustiquaire (nota : section libre aussi appelée « passage type »).

Cette gaine de prise d'air devra être la plus courte possible : au maximum 3 m et 4 coudes >135°, ou justifier par un dimensionnement respectant la norme EN 13384-1.

La gaine devra être isolée avec de la laine minérale de 30 mm protégée extérieurement contre l'humidité (enduit ou aluminium adhésif). Elle ne présentera aucun point bas, mais une légère pente ascendante de la grille vers le foyer. Ces précautions permettront d'éviter condensation et perte de charge.

Pour un raccordement plus esthétique :

En cas de raccordement direct par l'arrière de l'appareil donc visible dans la pièce (sur OFEN 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23 et 25), nous recommandons l'usage d'un tuyau rigide (Ø125 mm) sectionnable.

PRÉLÈVEMENT DANS LA PIÈCE

Dans cette configuration, la prise d'air alimentant la pièce peut s'effectuer depuis l'extérieur ou depuis un local adjacent à condition que celui-ci soit aéré via des ouvertures permanentes communiquant avec l'extérieur (proscrire les pièces de type chaufferie, cuisine, toilettes ou salle de bain).

La prise d'air, protégée par une grille, sera positionnée de telle sorte qu'elle ne puisse pas être bloquée pendant le fonctionnement de l'appareil. Sa section devra être égale aux valeurs du tableau suivant :

Appareil	Section arrivée d'air
OFEN 11	50 cm²
OFEN 12	50 cm²
OFEN 19	50 cm²
OFEN 20	50 cm²
OFEN 21	50 cm²
OFEN 22	50 cm²
OFEN 23	50 cm²
OFEN 24	50 cm²
OFEN 25	50 cm²

La prise d'air doit idéalement déboucher à proximité de l'appareil, en veillant à l'absence d'obstacle jusqu'au buselot d'arrivée d'air de l'appareil.

Cette configuration est déconseillée si l'habitation comporte des équipements perturbants (hotte, VMC, autre appareil de chauffage au bois). Le cas échéant, prévoir des prises d'air supplémentaires.

TRAVERSÉE DE MUR ET DOUBLAGE

Afin d'éviter tout pont thermique, un manchon étanche et isolé devra être posé d'une seule longueur, à travers l'épaisseur complète « mur + lame d'air + doublage ».

MANCHON OBTURABLE

Le manchon obturable de prise d'air extérieur évite le refroidissement de l'habitation et de l'appareil lorsque le foyer n'est pas en fonctionnement {photo}. Ce faisant, il limite également les risques de condensation dans l'appareil. En cas d'installation d'un tel dispositif, celui-ci sera placé au plus près du mur extérieur.

2.3 Conduit de fumée, conduit de raccordement

CONDUIT DE FUMÉE

Le conduit de fumée, élément indispensable pour l'évacuation des fumées, a une importance capitale pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil.

Le conduit de fumée ne peut desservir qu'un seul appareil à la fois. Le poêle LORFLAM OFEN peut être raccordé à une cheminée et à un conduit autorisés pour les appareils de chauffage au bois.

Dans tous les cas, le conduit devra :

- Être imperméable, étanche et thermiquement isolé,
- Être composé de matériaux résistant à la chaleur (T450), au feu de cheminée (classé G), à l'action corrosive des produits de combustion et des condensats (classé W),
- Respecter les distances de sécurité aux matériaux combustibles environnants, (voir tableau et notes de la page 15)
- Être vertical, avec pas plus de deux dévoiements de 45° maximum par rapport à son axe {schéma} espacés de moins de 5 mètres,
- Être doté d'une section intérieure idéalement circulaire, uniforme sur toute la hauteur.
- Être doté de parois intérieures lisses et sans rétrécissement.

Il doit également être possible de ramoner le conduit sur toute sa longueur et les trappes à suie ou de ramonage doivent être accessibles.

Conduits existants

Soyez très attentif à l'état du conduit existant. Certains peuvent être trop anciens, inadaptés voire incompatibles avec le combustible envisagé et les températures de fumées dégagées. En outre, contrôlez l'absence de toute poutre ou pièce de bois prenant appui dans la maçonnerie du conduit : le cas échéant, l'élément combustible devra être retiré ou le conduit recréé.

Le tirage

La puissance nominale du poêle est obtenue avec un tirage de 12 Pa dans le conduit.

En cas de tirage excessif (>25 Pa en l'absence de grand vent), il est possible d'installer un régulateur ou modérateur de tirage titulaire d'un avis technique. À l'inverse, un conduit correctement dimensionné et isolé évite le tirage insuffisant (les fumées trop refroidies et la condensation peuvent altérer les performances générales du foyer et obliger à ramoner plus souvent).

Idéalement, le conduit sera construit à l'intérieur du bâti et isolé thermiquement. Les conduits extérieurs non isolés sont à éviter.

Section & hauteur recommandées

Nous recommandons pour le conduit de fumée une section minimale correspondant à celle de la buse de sortie de fumée de l'appareil.

La réduction d'une taille à la jonction conduit raccordement/conduit fumée n'est possible qu'en cas de longueur et isolation de conduit adaptées.

La hauteur minimale recommandée pour le conduit de fumée est de 3 m, conduit de raccordement non compris.

Dans tous les cas, le bon fonctionnement de l'installation doit être justifié par un dimensionnement de conduit respectant la norme EN 13384-1.

CONDUIT DE RACCORDEMENT

Le conduit de raccordement relie la buse de sortie de fumée de l'appareil au conduit de fumée.

Dans tous les cas, le conduit de raccordement devra avoir une section au moins égale à celle de la buse de sortie de fumée de l'appareil.

Si la section du conduit de fumée est différente de celle du conduit de raccordement, la réduction ou augmentation de section ne pourra se faire que par une pièce spéciale évitant toute variation brusque de section (angle ≤45°).

Raccordement

Le raccordement est à prévoir dans la même pièce que l'appareil, par la voie la plus directe : emboîtement visible et accessible, conduit de raccordement visitable sur tout son parcours.

En cas de conduit de fumée « départ plafond », ce dernier devra prendre naissance dans l'intégralité de sa section extérieure dans la pièce où se situe l'appareil (et donc déborder de quelques cm sous ce plafond).

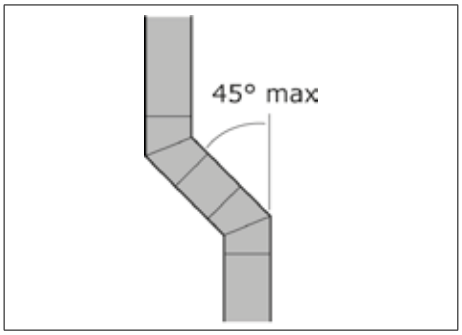

2.3 Conduit de fumée (suite)

TUBAGE D'UN ANCIEN CONDUIT

En cas de tubage d'un ancien conduit, il convient de ventiler l'espace situé entre tubage et conduit maçonné : les orifices devront avoir une section d'au moins 5 cm^2 en partie haute (protégée de la pluie) et 20 cm^2 en partie basse.

HABILLAGE ET TRAVERSÉES DE PLANCHER

L'habillage ou le coffrage du conduit doivent être réalisés avec des matériaux non inflammables, classés au minimum M1. Leur réalisation doit permettre de ne jamais dépasser une température de surface de 50°C dans les parties habitables (et théoriquement 80°C dans les parties non habitables, mais toujours préférer 50°C pour prévenir tout risque d'incendie lors d'un aménagement futur sans consultation d'un cheministe).

Ventilation de l'habillage

Dans le cas d'un conduit métallique, il doit exister un espace ouvert respectant une distance de sécurité évitant tout piège à calories :

- Par la libre circulation de l'air sur toute la hauteur, {schéma 1}
- Ou grâce à des orifices hauts et bas à chaque étage en cas de pose de plaques coupe-feu. {schéma 2}

Distances de sécurité

Attention aux pièges à calories !

La pose d'une plaque de distance de sécurité en sous face ou sur plancher permet la ventilation naturelle de l'espace situé autour du conduit et évite son échauffement.

La distance de sécurité est déterminée en fonction du type de conduit et de sa résistance thermique.

LA SORTIE DE TOIT

Le tirage du conduit de fumée dépend aussi de la sortie de toit. Celle-ci devra :

- Avoir une section intérieure équivalente à celle du conduit de fumée,
- Avoir une section utile de sortie supérieure ou égale au double de la section intérieure du conduit (les couronnements réduisant la section de sortie sont à proscrire),
- Présenter une hauteur adaptée entre débouché de conduit et chapeau, {schéma 3}
- Être réalisée de façon à ce qu'aucun corps étranger ne pénètre dans le conduit (pluie, etc),
- Être positionnée de façon adéquate.

Hauteur

La sortie de toit devra déboucher au minimum 40 cm au dessus de toute construction ou obstacle (faîtage, arbre, falaise, etc) situé à moins de 8 m. Elle devra déboucher au minimum 1,20 m au dessus d'une toiture-terrasse ou d'un toit à pente inférieure à 15° (et le cas échéant au minimum 1 m au dessus de l'acrotère si celui-ci a une hauteur >20 cm). {schéma 4}

Appareillages

Les appareillages statiques ou dynamiques sensés améliorer le tirage des conduits mal dimensionnés sont à proscrire. Ils perturbent la sortie des fumées, laissent passer la pluie et ne fonctionnent pas en l'absence de vent.

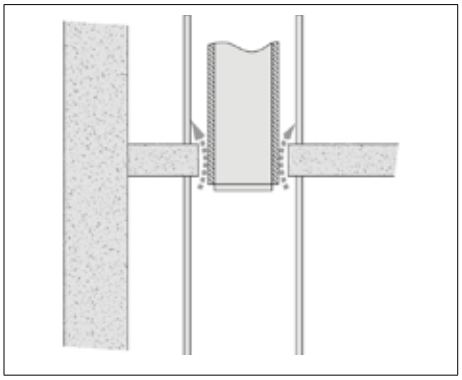

1

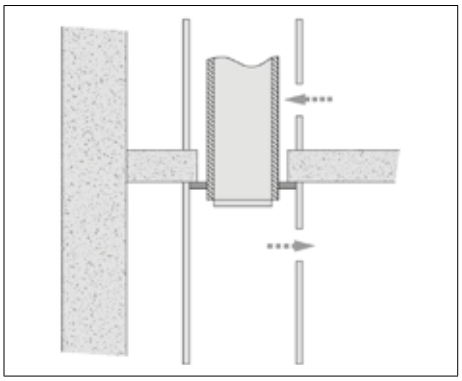

2

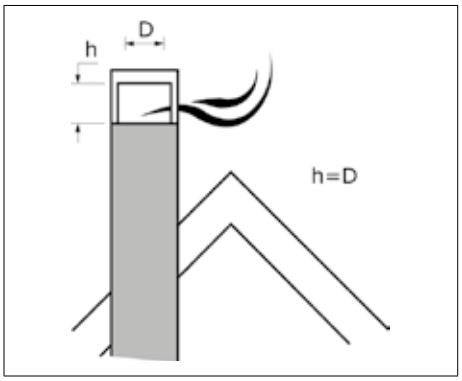

3

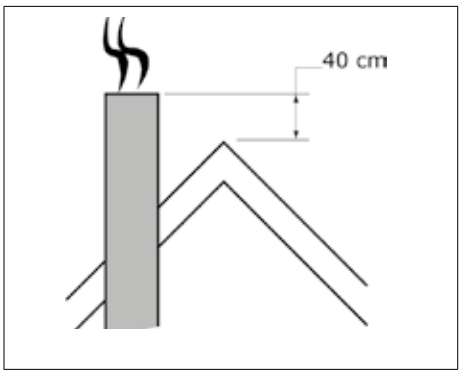

4

Distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles :

Conduit béton/boisseaux terre cuite T>250°C et/ou résiste au feu de cheminée	0,05<R≤0,38 10 cm	0,38<R≤0,65 5 cm	R>0,65 2 cm
Conduit en briques T>160°C	16 cm diminué de l'épaisseur de l'appareillage (au moins 2 cm)		
Conduit composite métallique rigide T 300°C à 450°C	R≤0,4 interdit	0,4<R≤0,6 8 cm	R>0,6 5 cm

3. L'installation

3.1 Réception et déballage

RÉCEPTION DE LA COMMANDE

Dès réception de l'appareil, ôtez ses protections de porte et parois et vérifiez que la vitre ou tout autre élément n'a pas été endommagé au cours de la livraison. Le cas échéant, signalez immédiatement le dommage au transporteur (notez-le sur le bon de livraison) et demandez le remplacement dans un délai de 48 h pour bénéficier de la garantie.

Si des accessoires ont été commandés, ils peuvent être disposés autour de l'appareil ou conditionnés à part. Vérifiez la bonne réception de tous les accessoires commandés.

Attention : peinture fraiche !

Manipulez l'appareil avec un maximum de précaution durant les phases de déballage et d'installation. En effet, sa peinture finit de sécher et ne sera vraiment dure qu'après plusieurs chauffes. D'ici là, elle reste fragile et peut être abîmée par seul contact.

3.2 Mise en place et raccordement de l'appareil

L'appareil est prêt à être posé. Au besoin, une plaque de sol aura été préalablement installée. (voir rubrique 2.1 Lieu d'installation)

RACCORDEMENT À UNE PRISE D'AIR EXTÉRIEUR

Sans que cela soit obligatoire, nous recommandons le raccordement direct à une prise d'air extérieur pour les modèles OFEN 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25. (voir rubrique 2.2 Arrivée d'air pour la combustion)

Un tuyau rigide Ø125 proposé en option par LORFLAM (ou une gaine flexible Ø125) pourra être raccordé directement sur le buselot d'arrivée d'air de l'appareil.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉES

Positionnez tout d'abord le raccord anti-bistre approprié : Ø150 mm.

Insérez ensuite l'extrémité mâle (partie basse) du conduit de raccordement dans le raccord anti-bistre. Assurez-vous de bien respecter ce sens d'emboîtement (le seul réglementaire), de manière à éviter toute fuite des condensats.

Ménagez un jeu de +/-2 mm par mètre dans le sens de la longueur pour permettre au conduit de raccordement de se dilater.

OFEN 22 : MISE EN PLACE DES BLOCS D'ACCUMULATION

Le modèle OFEN 22 comporte 4 blocs d'accumulation {photo1} soit 76 kg.

Ouvrir la façade haute de l'appareil puis empilez les 4 blocs de part et d'autre du passage de conduit. Le 1er bloc d'accumulation se monte à l'envers. Refermer la façade haute après avoir vérifié que le conduit de fumées est correctement raccordé.

OFEN 23 : MISE EN PLACE DES BLOCS D'ACCUMULATION

Le modèle OFEN 23 comporte 3 blocs d'accumulation {photo 2} soit 55 kg.

Ouvrir la façade haute de l'appareil puis empilez les 3 blocs de part et d'autre du passage de conduit. Refermer la façade haute après avoir vérifié que le conduit de fumées est correctement raccordé.

1

2

3.3 Mise en place des éléments intérieurs OFEN 24

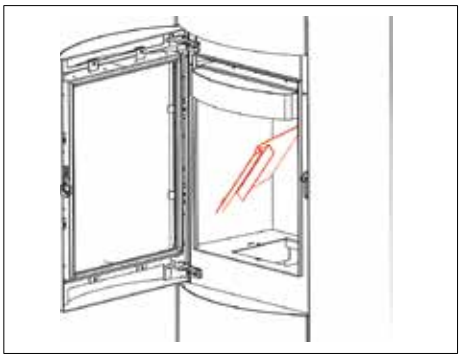

1 - Mettre en place le 2nd pare-flamme en Inox en le soulevant puis en le sortant de biais.

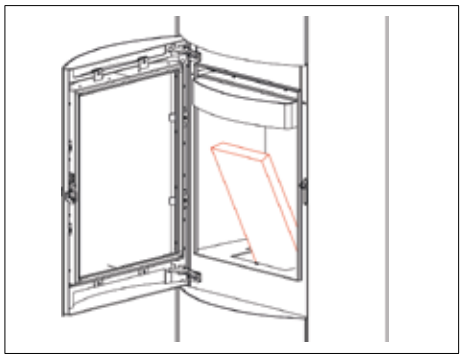

2 - Mettre en place la deuxième pierre latérale et celle du fond.

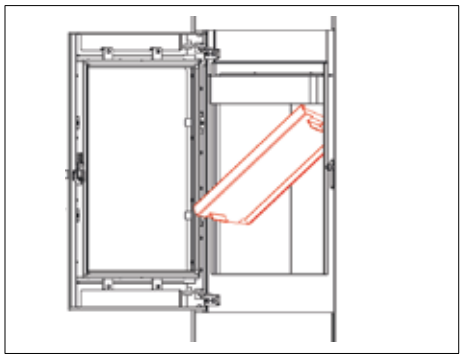

3 - Mettre en place le déflecteur en Inox/vermiculite en le faisant pivoter.

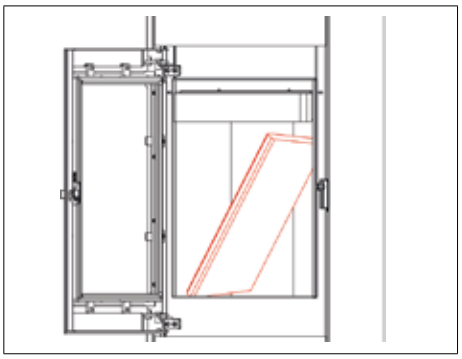

4 - Soulever le déflecteur en Inox/ vermiculite afin de mettre en place un habillage béton latéral.

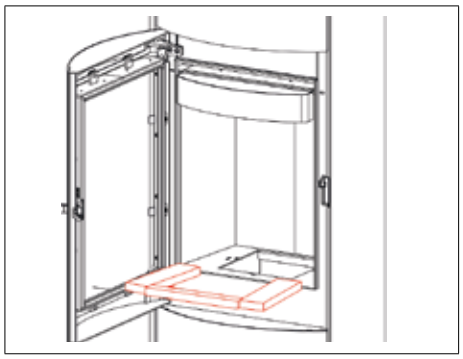

5 - Mettre en place délicatement les pièces en vermiculites posées en dessous de la sole.

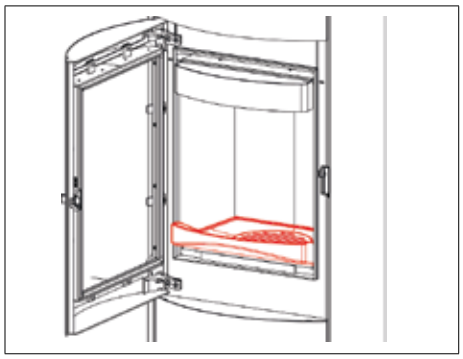

6 - Mettre en place la plaque de sol en fonte

4. Après l'installation

4.1 Recommandations avant l'allumage

VENTILATION DE LA PIÈCE

Lors du premier allumage, l'appareil dégagera de la fumée et une odeur de peinture : c'est normal.

Nous vous recommandons de bien aérer la pièce et de ne pas stationner à proximité directe du poêle durant cette phase. Fumée et odeur de peinture disparaîtront après environ une heure de fonctionnement.

QUELQUES PHÉNOMÈNES NORMAUX

Lors des toutes premières phases d'allumage et de refroidissement, il peut également survenir des bruits de craquement : dus aux phénomènes de dilatation/rétractation, ces bruits ne sont pas synonymes de défauts.

Attention : peinture fraîche !

Évitez de toucher l'appareil dont la peinture finit de sécher et durcit durant le premier allumage : durant cette phase, la peinture reste fragile et peut être abîmée par seul contact. Si nécessaire, effectuez des retouches avec une laque adaptée.

4.2 Essai de fonctionnement

PHASES DU PREMIER ALLUMAGE

Retirez de l'appareil et de sa vitre tous les éléments qui pourraient brûler (instructions, documents, étiquettes adhésives).

Positionnez les manettes de réglage en position « démarrage » pour un apport d'air maximal. Introduisez une quantité réduite de bois sec de petite taille (humidité <15/20%) et procédez à l'allumage.

Maintenez ensuite le feu à régime modéré : il est recommandé de ne pas surchauffer l'appareil dès le premier allumage et de veiller au contraire à l'amener lentement à la température souhaitée.

Maintenez **la porte entrouverte** durant les premières minutes de combustion (selon la taille de l'appareil) pour éviter les phénomènes de condensation caractéristiques des 1ers allumages.

LE BON COMBUSTIBLE

Pour obtenir les performances attendues d'un appareil de chauffage au bois, il est fondamental d'utiliser un combustible aux caractéristiques adéquates. (voir rubrique 2.2 Le bon combustible de la notice d'utilisation)

En aucun cas vous ne devez utiliser de substance volatiles inflammables (de type essence, alcool, etc) pour allumer le feu.

LES CONTRÔLES À EFFECTUER

Vérifiez que les raccords de fumées ne présentent aucune fuite.

Qualité du bois : Relevez le taux d'humidité du bois stocké au moyen d'un testeur adapté. Au delà de 20% la combustion sera moins bonne, le rendement et la propreté de la vitre s'en trouveront affectés.

Prises d'air : Dans le cas d'un appareil raccordé en direct, validez la vacuité de l'entrée d'air de combustion ainsi que son bon fonctionnement. Une fois le premier feu bien lancé, vous pouvez vérifier qu'une flamme de briquet positionnée devant la grille de prise d'air est bien aspirée à l'intérieur de celle-ci.

Tirage : Lors du premier feu, vérifiez que le tirage est correct. À régime nominal, les flammes doivent être vives et aucun refoulement de fumée dans la pièce ne doit survenir à l'ouverture de porte.

À l'inverse, si les braises et les flammes semblent trop attisées par le dessous (effet de forge), le tirage peut être excessif. Dans ce cas, une solution appropriée doit être envisagée : position du chapeau en sortie de toit, ajout d'un modérateur de tirage, etc. Au besoin, employez un déprimomètre pour valider le tirage : une valeur de 10 à 20 Pa est recommandée ; le tirage est excessif au-delà de 25 Pa (en conditions météo normales, en l'absence de grand vent).

4.3 Recyclage des matériaux d'emballage

Les matériaux d'emballage sont entièrement recyclables et doivent être mis au recyclage de façon responsable en respectant les règlementations locales.

5. Garantie & recyclage LORFLAM

5.1 Conditions et fonctionnement de la garantie

LORFLAM est confiant dans la qualité de ses produits : ceux-ci sont fabriqués avec le plus grand soin pour vous apporter un maximum de confort et de sécurité pendant de nombreuses années.

Si malgré notre attention un produit LORFLAM s'avère défectueux, nous nous engageons à y remédier dans les meilleures conditions de délai.

La garantie commerciale LORFLAM concerne tout utilisateur d'un appareil LORFLAM. **Elle prend cours à la date de la facture de vente originale du revendeur à l'acheteur et devient effective à l'issue de l'intégralité du paiement de l'appareil.**

DURÉE DE LA GARANTIE

Sans préjudice de la garantie des vices cachés, la garantie commerciale des produits de fabrication LORFLAM est de :

- 5 ans sur le corps de foyer,
- 3 ans sur les composants métalliques d'origine,
- 3 ans sur les autres pièces : grille de fond, mécanisme de porte, charnières, fermoirs...

à compter de la date de livraison à l'utilisateur final, couvrant la non conformité des produits à la commande et tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Seule la facture originale de vente établie par le revendeur à l'acheteur final est valable comme preuve pour la garantie.

Le remplacement des produits ou pièces défectueux n'a pas pour effet de prolonger la garantie originelle.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

Votre appareil LORFLAM est garanti contre les défauts de fabrication et les défauts de peinture sur les parties extérieures visibles du foyer.

La fourniture de la preuve de défaut ou de vice caché incombe à l'acheteur.

La garantie ne couvre pas notamment :

- Les pièces d'usure (ex : briques réfractaires, vermiculite, joints...) qui nécessitent d'être remplacées régulièrement en usage normal,
- La vitre,
- Les dommages causés au foyer et les défauts de fonctionnement dus à une installation non conforme, à une utilisation anormale ou non conforme aux instructions du manuel d'utilisation, à un manque d'entretien, à des conditions locales telles que des problèmes de tirage ou de défaillances liés à un conduit défectueux, à une cause extérieure telle qu'inondation, foudre, incendie,
- Les dégâts causés par une installation défectueuse, une surchauffe ou l'utilisation d'un combustible inapproprié.

La garantie est limitée à l'échange des éléments reconnus défectueux, à l'exclusion des frais liés au remplacement, dommages et intérêts. Les pièces fournies en remplacement sont garanties pour la période de garantie restant à courir.

5.2 Conditions de recyclage

Les appareils de la gamme OFEN sont fabriqués de matériaux recyclables et de matériaux non recyclables.

Seul la vitre et les pièces en chamote et vermiculite ne sont pas recyclables et sont à jeter parmi les déchets divers.

Les pièces fabriquées en matériaux recyclables (fonte, inox, acier) doivent être mises au recyclage de façon responsable en respectant les règlementations locales.

LORFLAM

POÊLES & FOYERS

GROUPE QAELI

4 avenue de Kergroise
Rond-Point de l'Écosse
56100 LORIENT

contact@lorflam.com
www.lorflam.fr